

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**1. Préambule et généralités**

Les présentes conditions générales (ci-après désignées par commodité les « C.G.V. ») s'appliquent dans leur intégralité, régissent exclusivement les ventes de produits et prestations réalisées et sont composées à la fois du présent préambule et des clauses qui suivent ce dernier et sont conclues entre d'une part :

La SARL DOMAINE D'HONDRAT, immatriculée au registre du commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons de Montpellier sous le numéro 751 801 879 (ci-après désigné le Vendeur), dont le siège social est à l'adresse Mas d'Hondrat – 34560 VILLEVEYRAC – France

Et d'autre part, les personnes physiques ou morales, consommateurs non-professionnels ou professionnels (ci-après désigné le Client). Les informations portées sur les catalogues, prospectus, etc. du Vendeur peuvent être complétées ou mises à jour à tout moment par le Vendeur. Les présentes conditions générales de vente sont communiquées au Client sur demande. Conformément aux dispositions de l'article L441-6 du Code de commerce et si le Client est un professionnel, les présentes conditions générales constituent le socle unique des négociations commerciales. Le Vendeur se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande, celles-ci étant annexées à la facture d'achat. Toute stipulation ou condition figurant dans un document quelconque émanant du Client, tel que, sans que cela ne soit limitatif, conditions générales d'achat ou bons de commande et dérogeant aux présentes Conditions Générales de Vente sera inopposable au Vendeur, sauf acceptation écrite de ce dernier. Les CGV s'appliquent tant aux commandes en ligne qu'aux ventes en point de vente physique. Une version actualisée est à disposition du Client sur le site web.

2. Produits

Le Vendeur propose à la vente au Client du vin (AOP Languedoc, IGP Pays d'Oc, VDF) et autres boissons alcoolisées, de la PLV et consommables, ainsi que des prestations œnouristiques (ci-après désignés les Produits). Les offres de Produits sont valables dans la limite des stocks disponibles. Les Produits sont conditionnés en colis de 6 bouteilles, avec possibilité de panache lors de l'achat au caveau. Le Vendeur apporte des informations pour éclairer le choix du Client mais il ne saurait se substituer au Client dans le cadre de sa décision d'achat. Le Client est informé qu'aucun Produit ne sera repris par le Vendeur en cas d'erreur du Client sur le choix du Produit, sauf accord exprès du Vendeur.

3. Commande

Toute commande vaut connaissance et acceptation pleine et entière de l'intégralité des présentes conditions générales de vente. Par Commande, il faut entendre tout ordre portant sur les Produits présentés à la vente et figurant sur les tarifs du Vendeur, et accepté par ce dernier, accompagné du paiement de l'acompte par le Client si demandé par le Vendeur. Le transfert de propriété des produits vendus par le Vendeur est expressément retardé jusqu'à l'encaissement intégral du prix en principal et accessoires.

4. Livraison

Le Client particulier prendra possession des Produits sur le lieu de la vente. Les risques seront transférés au Client à la délivrance des Produits sur le lieu de vente. Le Vendeur propose une livraison des Produits avec un minimum d'achat. Le Client (professionnel ou particulier) sera informé des frais d'expédition lors de la commande. Les Produits ne sont expédiés qu'en France Métropolitaine et à l'étranger (à l'exclusion de la Corse et de toutes livraisons insulaires pour lesquelles des moyens de livraison spécifiques sont nécessaires) sous réserves de possibilité, dans les délais standards de livraison pour la France Métropolitaine. Le Client est tenu de préciser au Vendeur toutes les informations nécessaires à la livraison des Produits. Notamment les horaires de présence, d'ouverture d'un magasin ou entrepôt, conditions particulières d'accès au lieu (zone piétonne, tonnage limité etc.). Toute(s) information(s) omise(s) lors de la commande et entraînant une facturation supplémentaire au coût initial sera facturée. Le Vendeur exclut toute responsabilité en cas d'erreur ou d'imprécision dans l'adresse d'expédition. Tous les frais de réexpédition liés à une erreur ou imprécision dans l'adresse de livraison seront à la charge exclusive du Client. Toute livraison fera l'objet d'un bon de livraison, daté et signé par le Client. Le Vendeur communiquera au Client une date indicative de livraison. Aucune responsabilité ne pourra être retenue à l'encontre du Vendeur en cas de retard de livraison, qui s'engage à faire son possible auprès du transporteur le cas échéant. Toute nouvelle expédition ou livraison des Produits sera facturée au Client. Le Vendeur ne peut être responsable du retard de livraison dû à une indisponibilité du Client à la date fixée avec le Client. Le transfert des risques interviendra à la signature du bon de livraison par le Client (ou son mandataire). Pour les prestations fournies par le Vendeur, le Vendeur et le Client fixeront d'un commun accord la ou les date(s) des prestations fournies par le Vendeur. Le Client peut suivre l'état de sa commande en ligne sur demande.

5. Vérification

Dès la remise ou livraison des Produits, le Client doit vérifier avec soin tous dommages apparents (état des colis à l'arrivée) ainsi que tous manquants. Dans le cadre d'une livraison à domicile ou à l'établissement du Client des Produits, en cas de dommages apparents, le Client devra refuser les Produits ou les accepter avec réserve(s). Le Client est informé que les réserves doivent être faites auprès du transporteur avec précision directement sur le bon de livraison, toute réserve générale du type « sous réserve de déballage, emballage intact » n'ayant aucune valeur. Les réserves doivent être précises et décrire le ou les dommage(s) subi(s) par les Produits. Si le transporteur refuse d'assister au déballage du Produit, il faut préciser sur le bon de livraison « le livreur a refusé d'assister au déballage du Produit ». Le Client est informé que l'absence de réserves écrites sur le bon de livraison vaut présomption de livraison conforme des Produits. Le Vendeur devra être informé par le Client du défaut de conformité par courriel envoyé à l'adresse suivante contact@domainedhondrat.com dans les quarante-huit (48) heures de la livraison effective des produits ou du refus de livraison des Produits, avec preuves photographiques.

6. Prix/paiement

Tous les prix des produits sont exprimés en euros hors taxes (professionnels) ou toutes taxes comprises (particuliers). Les prix sont affichés sur le lieu de vente. Sera rajouté pour les professionnels au prix hors taxes annoncé la TVA et autres taxes éventuelles au taux en vigueur au jour de la commande. Tout changement dans le montant de la TVA ou de ces taxes sera répercuté sur le Client.

Si le Client est un professionnel : Sauf délai de paiement supplémentaire accordé expressément par le Vendeur au Client, le règlement du solde de la facture est dû dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture. Le paiement s'effectue par prélèvement, virement bancaire ou chèque à l'ordre de SARL Domaine d'Hondrat. Aucun escompte n'est accordé au Client pour paiement comptant ou paiement dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes conditions générales. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

Si le Client est un particulier ou un non professionnel : Sauf autres modalités prévues expressément par d'éventuelles conditions particulières entre le Client et le Vendeur, le paiement du prix s'effectue comptant lors du passage de la commande, en chèque, espèces ou carte bancaire.

7. Retard ou défaut de paiement :

Si le Client est un professionnel : En cas de retard de paiement, des pénalités seront exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire conformément à la loi. Ces pénalités s'élèvent à trois fois le taux légal en vigueur en sus de l'indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement de 40€. Au surplus, tout retard de paiement entraînera de plein droit, si bon semble au Vendeur, la suspension de l'exécution des Commandes en cours, l'annulation de tous avoirs, remises ou ristournes hors taxes acquis sur factures établies ou à établir, ainsi que l'exigibilité immédiate de la totalité de toute créance du Vendeur. Ces pénalités sont applicables après une mise en demeure qui peut être envoyée par mail, en plus des moyens traditionnels (lettre recommandée).

En cas de paiement par prélèvement sur le compte du Client, le Client s'engage en cas de modification de ses coordonnées bancaires, d'expiration ou de changement de carte bancaire à communiquer au Vendeur ses nouvelles coordonnées bancaires dans les meilleurs délais. En cas de rejet du prélèvement, le Vendeur se réserve le droit de demander le règlement de la somme due par tout autre moyen de paiement.

En cas de défaut de paiement, quinze jours calendaires après la première présentation d'une mise en demeure restée infructueuse, le Vendeur pourra résilier les Commandes impayées en cours d'exécution et que leur paiement soit échu ou non. Le Vendeur conservera alors les acomptes éventuellement versés sans préjudice de tous autres dommages et intérêts et de tous autres frais. Le Client s'interdit de prendre motif d'une réclamation contre le Vendeur pour différer le règlement d'une facture en tout ou partie. Le Vendeur se réserve le droit, à tout moment, de fixer ou réduire l'encours du Client et d'adapter ses délais de paiement. En cas de défaut de paiement, et en sus de l'indemnité légale forfaitaire mentionnée ci-dessus, le Client prendra en charge tous les frais occasionnés par le défaut de paiement à l'échéance, frais bancaires, y compris les honoraires d'officiers ministériels et d'auxiliaires de justice.

8. Garanties

ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION : Le Client, consommateur, est informé que conformément aux dispositions de l'article L224-59 du code de la consommation, pour les ventes de Produits réalisées à l'occasion des foires et des salons, il ne dispose pas d'un délai de rétractation. Le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation pour les ventes réalisées sur le lieu de vente ainsi que pour les ventes à distance en ligne (loi sur la consommation).

Les produits livrés bénéficient, conformément aux dispositions légales, de la garantie de conformité et de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant le produit et le rendant impropre à l'utilisation.

Conformément à l'article L. 211-2 du Code de la consommation, il est rappelé aux acheteurs agissant en qualité de consommateurs que le Vendeur est tenu responsable des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L. 217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Toute garantie légale est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du produit, d'accident, en cas de fait du Client, ou encore en cas de force majeure. Toute garantie est limitée au remplacement ou au remboursement du(les) produit(s) non-conforme(s) ou affecté(s) d'une non-conformité ou d'un vice.

Aucun retour de vins ne peut être effectué sans le consentement écrit et préalable du Vendeur. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Vendeur par écrit de l'existence de la non-conformité du(les) produit(s) livré(s) et du vice caché affectant le(les) produit(s) dans un délai maximum de cinq jours ouvrés à compter de sa découverte (en tout état de cause la non-conformité ne peut être invoquée au-delà de deux ans à compter de la date de livraison du produit). Le fait que le Client agissant en tant que professionnel ne réclame pas dans les délais indiqués ci-dessus est considéré comme une renonciation absolue et inconditionnelle de son droit. Tout retour de vins sans l'accord du Vendeur est effectué aux frais et risques du Client et ne donne pas lieu à l'établissement d'un avoir. Le Client indemnisera le Vendeur de l'ensemble des coûts – et dommages éventuels – supportés par le Vendeur, directement ou indirectement liés à ce retour non autorisé.

Dans la situation d'une demande de retour de vins présumés par le Client affectés d'un vice ou non conformes, les vins précités doivent être tenus par le Client – ce dans l'attente de la décision prise à ce sujet par le Vendeur – à la disposition du Vendeur en les locaux du Client. Il appartient au Client de fournir au Vendeur toute information et justification concernant le vice ou la non-conformité alléguée – le Client devant laisser au Vendeur toute faculté et prendre toutes dispositions pour que le Vendeur puisse procéder lui-même, ou par le biais de toute personne que le Vendeur aura décidé de se substituer à cet effet, à l'examen en l'état des vins prétendus affectés ou non conformes. A cet effet, le Client devra notamment s'abstenir d'intervenir lui-même ou de recourir à un tiers à cette fin et devra prendre toutes dispositions pour préserver l'intégrité des vins présumés viciés ou non conformes. Le Client devra également, à la demande du Vendeur, retourner les vins concernés, ce à ses propres frais et risques. Le non-respect par le Client de ces dispositions exclura tout recours contre le Vendeur et exonérera ce dernier de toute éventuelle responsabilité.

9. Responsabilité

Les Produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. Il appartient au Client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des Produits à l'étranger et de conformer aux réglementations applicables. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas d'importation d'un Produit dans un pays tiers par le Client. En cas de non-respect de ses engagements et quel qu'en soit la cause, le Vendeur ne sera tenu qu'au seul remboursement du prix des Produits et en aucun cas des dommages indirects que le Client, professionnel viendrait à invoquer. Ces dommages indirects et pertes s'entendent notamment par toute perte de revenus, de bénéfices, d'intérêts ou de marchés et toute perte liée à l'impossibilité d'utiliser tout ou une partie de l'envoi ainsi que toute perte d'image.

10. Force majeure

Le Vendeur ne saurait être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations en cas de force majeure (ex. grève, catastrophe naturelle, décès, etc), telle que définie par les dispositions légales applicables en France. Si le cas de force majeure, telle que défini par la jurisprudence, dure plus de deux mois consécutifs, chacune des parties pourra résilier le contrat de vente, sans indemnité, sur simple notification écrite à l'autre partie. Le Client, professionnel, ne pourra en aucun cas suspendre ses obligations de paiement même en cas de force majeure, si le Vendeur est en mesure d'exécuter ses obligations contractuelles.

11. Droit applicable - médiation - traitement des réclamations

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. En cas de contestation, le Client, consommateur pourra recourir à la procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends dans les conditions de l'article 1528 et suivants du code de procédure civile. Conformément à l'article L612-1 du code de la consommation, le Client, consommateur, peut gratuitement recourir au service de médiation pour toutes les réclamations déjà déposées par écrit auprès du Vendeur depuis moins d'un an et non satisfaites. Pour toutes contestations avec un Client professionnel, en cas d'échec de toute solution amiable, seuls les tribunaux du siège social du Vendeur seront compétents, quel que soit le lieu de la livraison, et ce même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

12. Données personnelles – RGPD

L'ensemble des traitements de données personnelles (Nom, prénom, e-mail, adresse, numéro de téléphone) mis en œuvre respecte la réglementation locale applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi française « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD ». Elles sont conservées pour une durée de 3 ans à compter de la dernière commande, et survient ensuite une anonymisation du Client.

13. Dispositions diverses

Avertissement légal : L'article L3342-1 du code de la santé publique prohibe la vente et l'offre de boissons alcoolisées à des personnes mineures et assimilées. Par conséquent, les ventes sont exclusivement réservées aux personnes ayant 18 ans révolus. Le Client doit avoir la capacité juridique d'acheter les Produits. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client, au moment de sa commande, tout justificatif concernant son âge. Le refus du Client de produire ce justificatif entraînera le refus de vente, sans que cela ne puisse engager la responsabilité du Vendeur. Le Vendeur ne pourrait en aucun cas voire sa responsabilité engagée si un Client mineur venait passer commande en violation de cette condition. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.